

Comité Syndical du 20 octobre 2021

DELIBERATION N° 2021-10-078

Compte rendu des décisions prises par le Bureau et le Président conformément à l'article 5211-10 du CGCT

Nombre de membres 105			Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du quatorze octobre deux mille vingt et un, une nouvelle convocation du comité syndical a été faite le quinze octobre deux mille vingt et un, en vertu de l'article 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales. L'an deux mille vingt et un, le vingt octobre à quinze heures trente, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée par le Président s'est réunie dans les locaux du SYVADEC situé dans la zone artisanale, à Corte sous la présidence de Monsieur GIANNI Georges. Monsieur POLI Xavier a été désigné secrétaire de séance. S'agissant d'une re-convocation, le comité peut valablement délibérer sans condition de quorum
En exercice	Présents	Votants	
105	14	21	
Présents : LEONARDI Jean-Charles, PELLEGGRI Leslie, SAVELLI Pierre, FERRANDI Etienne, ADORNI Roméo, GRAZIANI Frédéric, GUIDONI Pierre BERNARDI François, POLI Xavier, MARIOTTI Marie-Thérèse, MATTEI Jean-François, CICCADA Vincent, PIFERINI Baptiste (suppléant) et GIANNI Georges.			
Absents représentés : POZZO di BORGIO Louis (pouvoir à SAVELLI Pierre), SOTTY Marie-Laurence (pouvoir à FERRANDI Etienne), NICOLAI Marc-Antoine (pouvoir à MARIOTTI Marie-Thérèse), TERRIGHI Charlotte (pouvoir à MATTEI Jean-François), MARCHETTI Etienne (pouvoir à BERNARDI François), OLMETA Claudy (pouvoir à GUIDONI Pierre), et CESARI Etienne (pouvoir à GIANNI Georges). FRANCESCHINI Christiane par PIFERINI Baptiste, suppléant.			
Absents : BATTISTI Gilles, GIAMARCHI Marie-Dominique, GONZALEZ COLOMBANI Carulina, LACAVE Mattea, LINALE Serge, MILANI Jean-Louis, PADOVANI Jean-Jacques, PERETTI Philippe, PERFETTINI Martine, POLIFRONI Bruno, ROMITI Gérard, SIMONI Pierre-Baptiste et TIERI Paul. BACCI Christian, CIAVAGLINI Joëlle, COLONNA D'ISTRIA Jeanne Andrée, COMBETTE Christelle, CORTICCHIATO Caroline, DOMINICI François, FAGGIANELLI François, FRAU David, KERVELLA Philippe, LACOMBE Xavier, MARCANGELI Laurent, MINICONI Ange-Pascal, OTTAVY Nicole, OTTAVY-SARROLA Rose Marie, PASQUALAGGI Jean-Marie, FRANCHI Horace, PUGLIESI Pierre, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, SARROLA Alexandre, SBRAGGIA Stéphane, SUSINI Jean, VANNUCCI Stéphane, VINCILEONI Antoine-Mathieu et VOGLIMACCI Charles Noël. COLOMBANI Paul-André et DE PERETTI Don Napoléon. ACQUAVIVA François-Xavier, MARCHETTI François-Marie, BARTHELEMY Roxane et SEITE Jean-Marie. FANTOZZI Jean-Michel, VIVONI Ange-Pierre et VUILLAMIER Jean-Marcel. BRUZI Benoît, EMANUELLI Paul-Jean et GAMBOTTI Alexandre. BELLINI Pierre-François, GIFFON Jean-Baptiste et MURACCIOLI Jean-Jacques. SINDALI Philippe. BERLINGHI François et CIMIGNANI Marie-Flora. ANTONELLI Jean-Toussaint, CANANZI Ange, MORTINI Lionel et SAULI Joseph. DOMINICI Jean, GALETTI Joseph, GIABICONI Jean-Charles, PASQUALI Gabriel et RAO Frédéric. FONDACCI DE PAOLI Jean-Claude. FRANCHESCHI Jean-Claude. ALBERTINI Pierre-François et NEGRONI Jérôme. LECCIA Pascal. BARTOLI Paul-Marie, ISTRIA Patrice, MICHELETTI Vincent et PERENEY Jean, CHIAPPINI Charles, GIORDANI Jean-Pierre, MATTEI FAZI Joselyne et POMPONI Paul François. LOPEZ Denis, LUCCHINI Félicien, QUILICHINI Paul, SERRA Jean-Marc, SIMONI Géraldine, STROMBONI Jeanne et SUSINI Grégory.			
Certifié exécutoire, après transmission en Préfecture le : 25/10/2021 et de la publication de l'acte le : 25/10/2021			



Pour le Président, par délégation,
Le Directeur Général Adjoint

Vincent ANDREI

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20211020-2021-10-078-DE
Date de télétransmission : 25/10/2021
Date de réception préfecture : 25/10/2021

Dans le cadre des pouvoirs qui lui ont été délégués par le conseil, le Président a signé des actes dont il est rendu compte dans la présente délibération. De même, le bureau du comité syndical, dans le cadre des pouvoirs qui lui ont été délégués, a approuvé des délibérations dont il est rendu compte également.

Il est proposé au Comité Syndical de bien vouloir prendre acte du compte rendu des dernières décisions prises par le Président et le Bureau Syndical sur la période d'avril à septembre 2021.

1. Décisions du Président- Service de la Commande Publique, marchés et contrats inférieurs aux seuils de procédures formalisées

N° du marché	Intitulé du marché	Titulaire	Montant estimatif annuel ou max.
2021-014	Travaux de la recyclerie de Lucciana-Lot 1 terrassement/VRD	Groupement S3C/socotra BTP	644 126,67 €
2021-015	Travaux de la recyclerie de Lucciana-Lot 2 gestion de la pesée	MATPRO	30 400,00 €
2021-016	Travaux de la recyclerie de Corbara-travaux voirie	MAESTRIA	90 000,00 €
2021-020	Contrôle périodique des installations des armoires DDS situées sur les recycleries du Syvadec	BUREAU VERITAS	5 760,00 €
2021-022	Logiciel de prospective financière	Seldon Finances	22 000,00 €
2021-026	Mission de suivi, conseil et assistance technique en matière d'assurance pour les besoins du SYVADEC	Sophia Audit	20 000,00 €
2021-027	Gestion du site de San Lorenzo	GAEC SAN CERVONE	6 000,00 €
2021-028	Matériels de reprographie pour les sites administratifs	TNB	13 000,00 €
2021-029	Achats d'espaces publicitaires presse régionale	SNC Corse Matin Publicité	100 000,00 €
2021-030	Travaux recyclerie de Figari- Lot 1 terrassement VRD	MALAGOLI	125 470,00
2021-031	Travaux recyclerie de Figari- Lot 2 Gestion de la pesée	MATPRO	27 750,00

Accusé de réception en préfecture
 02B-200009827-20211020-2021-10-078-DE
 Date de télétransmission : 25/10/2021
 Date de réception préfecture : 25/10/2021

2021-032	Analyses réglementaires du biogaz, des rejets atmosphériques et mesures des émissions diffuses des installations de combustion de biogaz	BUREAU VERITAS	9 347,60
2021-033	Création rupture charge du tri sur la commune de Viggianello	ROCH LEANDRI	217 960,40
2021-034	Maîtrise d'œuvre recyclerie de Cauro	Eric Guerchon	6 000,00
2021-035	Gestion d'une rupture de charge ISDND de Viggianello	Sarl Lanfranchi Environnement	125 000,00
2021-036	Traitement des lixiviats in d'exploitation de Viggianello	Sarl Lanfranchi Environnement	120 000,00
2021-038	Définition de l'identité architecturale et MOE kiosque réemploi	Vast Architectures	150 000,00
2021-039	Accord cadre de prestations de maîtrise d'œuvre	Groupement Blasini/Plan.net	190 000,00
2021-044	Communication de présentation des centres de tri et de valorisation du SYVADEC	Cités Plume	80 000,00
2021-045	Mise en œuvre d'une plateforme de géolocalisation et de gestion de flotte	Masternaut	200 000,00

2. Délibérations du Bureau

Mai 2021	
2021 05 024	<p>Remboursement à la communauté de communes du Sud Corse des annuités dans le cadre du transfert des recycleries sur la période du 01/01/2020 au 01/06/2021</p> <p>Les membres du bureau ont approuvé le remboursement de ces dépenses liées aux équipements transférés dont la charge incombe au Syvadec et autorisé le remboursement de ces dépenses à hauteur de 69.618 €.</p>
2021 05 025	<p>Demande d'aide dans le cadre de la réalisation des campagnes annuelles de caractérisations des OMr et du tout-venant des recycleries.</p> <p>Les membres du bureau ont approuvé le présent plan de financement de 104.000 € et autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à déposer un dossier de demande financement à hauteur de 70% ou à défaut le meilleur taux possible de l'opération auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, le solde ainsi que la TVA restant à la charge du Syvadec sur fonds propres</p>
2021 05 026	<p>Autorisation de signature de la convention multi-partenariale dans le cadre du projet pilote pour la collecte des emballages hors foyer</p> <p>A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé cette démarche multi-partenariale et ont autorisé la signature de la convention à intervenir, le Syvadec étant désigné porteur de projet</p>
2021 05 027	<p>Demande d'aide dans le cadre du projet pilote pour la collecte des emballages hors foyer.</p> <p>A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le plan de financement du projet estimé à 155.000 € et autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à déposer le dossier auprès de Cléo en tant que porteur de projet et un dossier de demande financement à hauteur de 70% ou à défaut le meilleur taux possible de sa part de l'opération auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, le solde ainsi que la TVA restant à la charge du Syvadec sur fonds propres</p>

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20211020-2021-10-078-DE
Date de télétransmission : 25/10/2021
Date de réception préfecture : 25/10/2021

2021 06 041	<p>Autorisation de signature- Acquisition d'engins de chantier pour les installations du Syvadec- 2 lots</p> <p>A l'unanimité, les membres du Bureau ont autorisé le Président du SYVADEC ou son représentant à signer les pièces contractuelles aux marchés d'acquisition des engins :</p> <p>Pour le lot 1 pour un chargeur pour le quai de transfert d'ordures ménagères de Teghime avec l'entreprise Rossi Diffusion pour un montant de 161.400 € HT</p> <p>Pour le lot 2 pour une pelle à chenille pour la recyclerie du Stiletto avec l'entreprise DICOMAT pour un montant de 66.000 € HT</p>
2021 06 042	<p>Autorisation de signature du marché de l'accord cadre relatif à la réception et la valorisation de biodéchets issus d'une collecte séparative sur le territoire du Syvadec et valorisation des déchets verts issus des recycleries du Syvadec</p> <p>A l'unanimité, les membres du bureau ont autorisé le Président du SYVADEC ou son représentant à signer les pièces contractuelles à l'accord cadre relatif à la réception et valorisation des biodéchets et des déchets verts issus du secteur Ajaccien et grand Ouest avec la société SLTP pour un montant estimatif de 229.499 € HT</p>
2021 06 043	<p>Première édition des Eco-défis : attribution des prix</p> <p>A l'unanimité, les membres du bureau ont attribué les lots selon le classement de la façon suivante :</p> <p>1er prix attribué au Collège Simon Vinciguerra (Bastia) donnant lieu à une bourse de 3.000 €</p> <p>2eme prix attribué au collège Maria de Peretti (Porto-Vecchio 2) donnant lieu à une bourse de 1.000</p>
2021 06 044	<p>Autorisation de signature du marché de l'accord cadre relatif à la fourniture de services de connexion et de réseau pour les sites du Syvadec</p> <p>A l'unanimité, les membres du bureau ont autorisé le Président du SYVADEC ou son représentant à signer l'accord-cadre relatif à la fourniture de services de connexion et de réseau pour les sites du Syvadec avec l'entreprise STELLA TELECOM pour un montant estimatif de 80.010 € HT</p>
Juillet 2021	
2021 07 045	<p>Avis sur le projet de Plan territorial de Prévention et de Gestion des Déchets (PTPGD) de Corse</p> <p>A l'unanimité, les membres du Bureau ont émis un avis négatif au projet de Plan de Prévention et de Gestion des Déchets de la Corse tel qu'amendé par la délibération du 16 février 2021</p>
2021 07 046	<p>Avis sur les projections des déficits de capacités administratives de traitement des déchets résiduels en 2021 et modalités de traitement des tonnages afférent A</p> <p>A l'unanimité, les membres du Bureau ont rappelé que les déchets produits en Corse doivent être traités dans les installations de traitement de Corse, précisé que le Syvadec ne mettra pas en œuvre de mesures palliatives de mise en balles, de stockage sur des sites provisoires ou de traitement hors de Corse et sollicité dans les meilleurs délais l'organisation d'une rencontre avec le Président de l'Exécutif, le Président de l'Office de l'Environnement de la Corse et les Préfets de Corse du Sud et de Haute Corse, en y associant les collectivités accueillant une installation de stockage. Ceci afin de trouver une solution concertée, apaisée et durable de traitement local des déchets résiduels produits en Corse.</p>
2021 07 047	<p>Autorisation de signature- Accès à la recyclerie de Penta di Casinca</p> <p>A l'unanimité, les membres du bureau ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer le marché portant sur l'accès des administrés de la CC de Casinca-Castigniccia à la recyclerie située à Folelli avec la société CHIMIREC CORSICA pour un montant estimatif de 232.700</p>
2021 07 048	<p>Autorisation de signature- Réception et valorisation de biodéchets issus d'une collecte séparative et valorisation des déchets verts issus des recycleries du Syvadec- Secteur Grand Bastia</p> <p>A l'unanimité, les membres du Bureau ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer les pièces contractuelles à l'accord cadre relatif à la réception et valorisation des biodéchets et des déchets verts issus du secteur du Grand Bastia avec le groupement SLTP/AM transports et TP2B pour un montant estimatif de 572.422 € HT</p>

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20211020-2021-10-078-DE
Date de télétransmission : 25/10/2021
Date de réception préfecture : 25/10/2021

2021 07 049	<p>Dispositions liées à des modifications de fonctionnement des plateformes de réception tierce pour les flux de valorisables, à la demande des collectivités adhérentes</p> <p>A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé la formalisation d'une convention d'occupation et autorisé Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions d'occupation relatives au stationnement de la recyclerie mobile.</p>
2021 07 050	<p>Demande de subvention pour des travaux de modernisation de la recyclerie de l'Arinella</p> <p>A l'unanimité, les membres du Bureau ont approuvé le présent plan de financement de l'opération estimée à 560.000 € et autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à déposer un dossier de demande financement à hauteur de 70% ou à défaut le meilleur taux possible de l'opération auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, le solde ainsi que la TVA restant à la charge du Syvadec sur fonds propres.</p>
2021 07 051	<p>Demande de subvention pour les missions de MOE et OPC, les études techniques annexes ainsi que les investigations pré-opérationnelles visant à la construction de la recyclerie de Lecci</p> <p>A l'unanimité, les membres du Bureau ont approuvé le présent plan de financement de l'opération estimé à 128.400 € pour la première phase et autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à déposer un dossier de demande financement à hauteur de 70% ou à défaut le meilleur taux possible de l'opération auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, le solde ainsi que la TVA restant à la charge du Syvadec sur fonds propres</p>
2021 07 052	<p>Demande de subvention pour la réalisation du quai de regroupement de déchets valorisables à Sisco</p> <p>A l'unanimité, les membres du Bureau ont approuvé le présent plan de financement de cette opération estimée à 2.190.998 € et autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à déposer un dossier de demande financement à hauteur de 70% ou à défaut le meilleur taux possible de l'opération auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, le solde ainsi que la TVA restant à la charge du Syvadec sur fonds propres</p>
2021 07 053	<p>Demande de subvention pour l'accompagnement des Adhérents à la généralisation de la « Matrice des Coûts »</p> <p>A l'unanimité, les membres du Bureau ont approuvé le présent plan de financement de l'opération estimé à 100.000 € pour la première phase et autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à déposer un dossier de demande financement à hauteur de 70% ou à défaut le meilleur taux possible de l'opération auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, le solde ainsi que la TVA restant à la charge du Syvadec sur fonds propres</p>
Septembre 2021	
2021 09 054	<p>Autorisation de signature- Accord cadre de prestations de gardiennage des installations du Syvadec</p> <p>A l'unanimité, les membres du Bureau ont autorisé le Président du SYVADEC ou son représentant à signer les pièces contractuelles à l'accord cadre relatif à la réception et la valorisation des déchets verts issus des recycleries du Syvadec du secteur de Balagne avec la société Balagne recyclage pour un montant estimatif de 73.600 € HT..</p>
2021 09 055	<p>Autorisation de signature- Accord cadre de réception et valorisation des déchets verts issus des recycleries du Syvadec- Secteur Balagne</p> <p>A l'unanimité, les membres du Bureau ont autorisé le Président du SYVADEC ou son représentant à signer les pièces contractuelles à l'accord cadre relatif à la réception et la valorisation des déchets verts issus des recycleries du Syvadec du secteur de Balagne avec la société Balagne recyclage pour un montant estimatif de 73.600 € HT.</p>
2021 09 056	<p>Autorisation de signature- Accord cadre de réception et valorisation des déchets verts issus des recycleries du Syvadec- Plaine orientale et extrême sud</p> <p>A l'unanimité, les membres du Bureau ont autorisé le Président du SYVADEC ou son représentant à signer les pièces contractuelles à l'accord cadre relatif à la réception et la valorisation des déchets verts issus des recycleries du Syvadec du secteur Plaine Orientale et Extrême Sud avec le groupement CMO industrie/Agostini/Stoc pour un montant estimatif selon le DQE de 685.440 € HT</p>

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20211020-2021-10-078-DE
Date de télétransmission : 25/10/2021
Date de réception préfecture : 25/10/2021

2021 09 057	<p>Bilan de convention de service 2017-2019 Modificatif - Communauté de communes du Fium'Orbu Castellu</p> <p>A l'unanimité, les membres du bureau ont abrogé la délibération 2020-12- 092, approuvé le bilan de cette convention 2017-2019 et le reversement en faveur du Syvadec par la Communauté de Fium'Orbu Castellu et autoriser la réduction du titre émis en 2020 pour un montant de 69.728 €</p>
2021 09 058	<p>Bilan de convention de services 2020 - Communauté de communes de l'Oriente</p> <p>A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le bilan de cette convention 2020 et autorisé le reversement de 28.589 € en faveur du Syvadec par la Communauté de communes de l'Oriente</p>
2021 09 059	<p>Bilan de convention de services 2020 - Communauté de communes de la Pieve d'Ornano</p> <p>A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le bilan de cette convention 2020 et autorisé le reversement de 369 € en faveur du Syvadec par la Communauté de communes de la Pieve d'Ornano</p>
2021 09 060	<p>Bilan de convention de services 2020 - Communauté de communes du Fium'Orbu Castellu</p> <p>A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le bilan de cette convention 2020 et autorisé le reversement de 37.045 € en faveur du Syvadec par la Communauté de communes du Fium'Orbu Castellu</p>
2021 09 061	<p>Demande d'aide financière dans le cadre du programme EcoScola édition 7 (année scolaire 2021-2022)</p> <p>A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le présent plan de financement de l'opération estimée à 40.000 € et autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à déposer un dossier de demande financement à hauteur de 50% ou à défaut le meilleur taux possible de l'opération auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, le solde ainsi que la TVA restant à la charge du Syvadec sur fonds propres</p>
2021 09 062	<p>Demande d'aide financière dans le cadre du programme EcoCulleghju-Liceu édition 3 (année scolaire 2021-2022)</p> <p>A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le présent plan de financement de l'opération estimée à 24.000 € et autoriser le Président du Syvadec ou son représentant à déposer un dossier de demande financement à hauteur de 50% ou à défaut le meilleur taux possible de l'opération auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, le solde ainsi que la TVA restant à la charge du Syvadec sur fonds propres</p>
2021 09 063	<p>Demande de subvention pour l'étude relative à la prospective financière du Syvadec</p> <p>A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le présent plan de financement de l'opération estimé à 65.000 € et autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à déposer un dossier de demande financement à hauteur de 50% ou à défaut le meilleur taux possible de l'opération auprès de la Banque des Territoires, ainsi qu'un dossier de demande financement à hauteur de 25% auprès de la Collectivité de Corse, le solde ainsi que la TVA restant à la charge du Syvadec sur fonds propres</p>
2021 09 064	<p>Demande de subvention pour l'aménagement de la rupture de charge à St-Florent</p> <p>A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le présent plan de financement de l'opération estimée à 440.000 € et autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à déposer un dossier de demande financement à hauteur de 70% ou à défaut le meilleur taux possible de l'opération auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, le solde ainsi que la TVA restant à la charge du Syvadec sur fonds propres</p>
2021 09 065	<p>Demande de subvention pour les études pré-opérationnelles pour la rupture de charge tri et compostage de Belgodère</p> <p>A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le présent plan de financement de l'opération estimée à 60.000 € et autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à déposer un dossier de demande financement à hauteur de 70% ou à défaut le meilleur taux possible de l'opération auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, le solde ainsi que la TVA restant à la charge du Syvadec sur fonds propres</p>
2021 09 066	<p>Demande de subvention Plan Compostage 2021- 2024</p> <p>A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le présent plan de financement estimé à 1.200.000 € et autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à déposer un dossier de demande financement au meilleur taux possible de l'opération auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, le solde ainsi que la TVA restant à la charge du Syvadec sur fonds propres</p>

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20211020-2021-10-078-DE
Date de télétransmission : 25/10/2021
Date de réception préfecture : 25/10/2021

2021 09 067	<p>Demande de subvention pour un poste relais de terrain dédié à la gestion de proximité : animateur compostage</p> <p>A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé ce plan de financement estimé à 114.000 €, autorisé le Président ou son représentant à solliciter des subventions au meilleur taux possible auprès de l'ADEME, le solde ainsi que la TVA restant à la charge du Syvadec sur fonds propres</p>
2021 09 068	<p>Demande d'aide dans le cadre de la réalisation de projets de Valorisation locale, en partenariat avec les pôles Innovation et Développement et PEPITE de l'Université de Corse Pasquale Paoli</p> <p>A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le présent plan de financement et autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à déposer un dossier de demande financement à hauteur de 50% ou à défaut le meilleur taux possible de l'opération auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, le solde ainsi que la TVA restant à la charge du Syvadec sur fonds propres</p>
2021 09 069	<p>Autorisation de signature- Accord cadre de réception et valorisation des biodéchets issus des collectes séparatives- Secteur Balagne</p> <p>A l'unanimité, les membres du Bureau ont autorisé le Président du SYVADEC ou son représentant à signer les pièces contractuelles à l'accord cadre relatif à la réception et la valorisation des biodéchets issus des collectes séparatives- Secteur Balagne avec la société Balagne recyclage pour un montant estimatif de 168.180 € HT</p>

Il est demandé aux membres du comité de bien vouloir prendre acte de ces décisions prises par délégation.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

VU le Code Générale des Collectivités Territoriales notamment les articles L.5211-1 et L.5711-1

Vu la délibération n°2020-08-055 du 18 août 2020 portant détermination des délégations du Comité au Président

Vu la délibération n°2020-12-098 du 16 décembre 2020 portant détermination des délégations du Comité au Bureau syndical

Ouie l'exposé de M. le Président

A l'unanimité:

- Donne acte au rapporteur des explications entendues,
- Prend acte du compte rendu des dernières décisions prises par le Président et le Bureau Syndical sur la période d'avril à septembre 2021

Fait et délibéré à Corte les jours, mois et an que dessus,



Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Don Georges GIANNI

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs du SYVADEC et peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bastia dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa publication

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20211020-2021-10-078-DE
Date de télétransmission : 25/10/2021
Date de réception préfecture : 25/10/2021